ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Samedi 27 juillet 1901 (9 thermidor an 109 de la République), 208e jour de l'année, 36e jour de l'été, 12e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 27 ; coucher à 7 h. 44.

Lever de la lune à minuit 40 ; coucher à 4 h. 39 soir.

Aujourd'hui la durée du jour est en diminution de trois minutes sur hier.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 26 juillet :

Baromètre à deux heures du soir 754 m/m (pluie ou vent). Hausse depuis la veille 2 m/m.

Thermomètre à six heures du matin : 14° au-dessus ; à trois heures de l'après-midi : 17° au-dessus.

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Sud-Ouest, faible.

Pluie tombée depuis 24 heures 4 m/m 9.

Temps probable : Pluie.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure.

Rage réactionnaire

Pour essayer de faire passer le goût amer de la défaite, M. Eugène Motte et ses amis ont eu un punch, avant-hier soir, à Pandore.

Au dire d'assistants dignes de foi, la petite fête a été sans gaieté. On s'est seulement dérridé aux compliments adressés au talentueux Noyelle, qui a largement contribué à assurer l'échec du réactionnaire Delcroix.

Ne pouvant dissimuler sa rage et son dépit, M. Eugène Motte s'est attaqué au citoyen Carrette.

M. Motte a raison de redouter Carrette, car dans dix mois Carrette le chassera du Parlement. Les vingt-six voix de majorité, qui restent au député Cosaque, ne pèseront pas lourd devant la propagande du Parti socialiste.

TRAVAUX DE VOIRIE, RUE DE VILLARS. — Le maire de la ville de Roubaix donne avis que le mardi 20 août 1901, à 11 heures du matin, dans une salle de l'Hôtel de Ville, il sera procédé à l'adjudication, au rabais sans fraction de franc et sur soumissions cachetées, de la mise en état de viabilité de la rue de Villars, conformément au projet adopté par le Conseil municipal, dans sa séance du 30 novembre 1900.

Le devis s'élève à 10.500 francs, y compris une somme de 871 fr. 50 pour dépenses imprévues.

Cautionnement à verser 350 fr.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. le ministre de l'Instruction publique a décerné les récompenses honorifiques aux instituteurs et institutrices dont les noms suivent, de la circonscription de Roubaix :

Médaille d'argent : M. Caudmont, directeur de l'école publique du Blanc-Seau (Tourcoing); Mme Houillez, directrice d'école publique au Virolois (Tourcoing).

Médaille de bronze : MMmes Dhedinies, directrice d'école publique rue de l'Industrie (Roubaix) ; Peck, directrice d'école maternelle, rue de Soubise (Roubaix) ; Marchart, directrice d'école maternelle, rue de Flandre (Roubaix) ; Duchaussoy, directrice d'école maternelle, rue Fin de la Guerre (Tourcoing) ; MM. Renard, directeur d'école publique à Leers ; Tetin, directeur d'école publique à Wasquehal.

Mention honorable : Mlle Rigot, directrice d'école publique rue Olivier-de-Serres (Roubaix) ; Mme Huart, directrice d'école publique à Flers-Bréloh ; MM. Vanhove, instituteur-adjoint, école de la rue des Arts (Roubaix) ; Cloez, instituteur-adjoint, école de la rue Soubise (Roubaix) ; Dubois, instituteur-adjoint, école du boulevard d'Hallum ; Parsy, instituteur-adjoint à la Croix-Rouge (Tourcoing).

LA GRÈVE DE CHEZ DILLY-CATTEAU

Comme il fallait s'y attendre, les patrons ont refusé l'arbitrage du juge de paix des cantons Est-Ouest, proposé et demandé par les ouvriers.

La situation reste la même.

On profite de ce chômage forcé pour faire des réparations et des nettoyages auxquels sont employés 19 ouvriers. La reprise du travail serait impossible, dit-on, en ce moment, à cause précisément des travaux dont nous parlons.

La Rixe de la rue Molière

DESCENTE DU PARQUET

Le parquet de Lille, est descendu hier après-midi, à Roubaix, pour instruire la rixe survenue rue Molière, lundi matin, au cours de laquelle François Bourgois a été frappé d'un coup de pavé.

M. Delalé, juge d'instruction est arrivé à 1 h.50 avec M. Lecointe, son greffier. Le magistrat était attendu sur le quai de la gare par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Se rendant immédiatement au commissariat de la rue des Fossés, M. Delalé commença l'interrogation des témoins, Vercamen René, 11 ans, Mercier Florimond, 29 ans, Delattre Emile, 42 ans, Lagache Louis, 20 ans.

Ces interrogatoires terminés, M. Delalé se rendit, avec son secrétaire et M. Squivée, au domicile de François Bourgois, rue Casimir Perier.

Bourgois va de mieux en mieux, mais il est encore alité, le médecin qui le soigne, le docteur Dispa, a déclaré qu'il avait les os du nez brisés.

Interrogé par M. Delalé, Bourgois, a raconté la scène de la rixe et a déclaré avoir reçu d'abord une motte de terre durcie, derrière l'oreille gauche, puis un coup de pavé au creux de l'estomac, puis enfin, le pavé qui lui a brisé le nez.

Il affirme pouvoir reconnaître son agresseur, un jeune gamin de 15 à 17 ans, vêtu de noir.

Bourgois nie avoir provoqué la bande de jeunes gens qui l'aurait attaqué.

Il reconnaît cependant que dans chacun des estaminets Mathon et Loridan, situés rue Molière, où M. Motte avait payé une demi-rondelle de bière pour fêter son élection, on poussait de fréquents cris de : «Vive Motte ! A bas Carrette !» C'est peut-être cela qui aura été pris comme une provocation par les agresseurs.

A 4 heures et un quart, l'interrogatoire de Bourgois était terminé.

M. Delalé a commis le docteur Bôle, médecin-légiste, pour examiner le blessé, et fournir un rapport médical à l'instruction.

Le magistrat a regagné Lille dans la soirée.

POLICE DES CABARETS. — Les agents de sûreté Gaillet et Willaumez, ont dressé des contraventions aux personnes ci-après : Mathilde Gaillard, 45 ans, née à Bruges, cabaretière, rue du Chemin de fer, 26, pour défaut d'inscription sur son livre de logeurs, d'une femme qui a passé la nuit précédente dans l'établissement ; Gustave Paifou, 38 ans, cabaretier, rue de l'Alma, 62, pour défaut d'inscription, sur son livre de logement, d'une jeune fille, qui demeure chez lui, depuis huit jours.

VOL DE BICYCLETTE. — Jeudi dernier, à 7 h. du soir, le nommé Camille Drubey, âgé de 19 ans employé de commerce, demeurant rue St-Georges, 44, a constaté qu'un filou lui avait volé sa bicyclette, déposée dans le corridor de la maison où il habite, et où il a la remise d'ordinaire.

Cette machine, porte la marque «Hurtu», guidon un peu cintré, avec poignées en celluloïd, cadre noir, jantes noires en acier, pneus marque «Gallus» valeur environ 200 fr.

Plainte a été déposée au commissariat du 1er arrondissement.

JAMBE FRACTURÉE. — Hier matin, à huit heures, le nommé François Lejeune, âgé de 44 ans, aiguiseur, chez Ernoult-Bayart, rue du Grand-Chemin, demeurant rue du Marquisal, 11, s'est fracturé la jambe droite, par suite de la chute d'un rouleau, qu'un de ses camarades, qui le portait avec lui, lâcha subitement.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

MALADE DANS LA RUE. — Jeudi soir, vers 7 heures, le nommé Beuters Henri, apprêteur, demeurant rue Lafontaine 2, qui était tombé malade dans la rue de Lannoy, a été admis à l'Hôtel-Dieu, après avoir reçu les soins de M. le docteur Lherbier.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — Voici le programme des morceaux qui seront joués, le dimanche 28 juillet prochain, à 11 heures du matin, à l'Hippodrome à l'occasion de la distribution des prix aux élèves du Conservatoire.

Ouverture de *Fidélio*, par l'Orchestre (1er solo de basson par M. Louis Dillies, élève de M. René Brisy) — Cavatine de *Faust* par M. Charles Baillieu, élève de M. Minssart. — *Fantaisie* pour flûte, par M. René Jourdeuil, élève de M. Alfred Bondues — *Caprice*, pour piano, sur les Airs de ballet d'Alceste de Gluck, par Mlle Emilia Dens, élève de Mme Broux-Roussiez. — *Concerto*, pour violon, par M. Lecomte Eugène, élève de M. Désiré Laurent. — *Fantaisie*, pour clarinette, par M. Léon Peeters, élève de M. Paul Fournier. — Air du *Cid*, par Mlle Hortense Duprez, élève de Mme Lorette.

L'Orchestre sous la direction de M. Koszul. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Dubin Letellier. Piano à queue de la maison Pleyel.

NOS ARTISTES. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyen M. Maurice Mercier, ancien élève de notre école de musique, vient de remporter le second prix de hautbois au Conservatoire National de Paris, classe de M. Gilet.

Toutes nos félicitations au jeune artiste.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS. — La Chambre syndicale des ouvriers Ferblantiers, Zingueurs, Plombiers, Couvreurs de Roubaix et environs, convoque tous ses membres à la réunion générale trimestrielle qui aura lieu dimanche 28 juillet, à cinq heures, au siège social, estaminet du *Cygnois*, place Verte.

Ordre du jour : 1. Renouvellement général de la Commission. — 2. Nomination d'une Commission d'études concernant le document envoyé par le Ministre du Commerce sur le sujet de la loi sur les retraites ouvrières. — 3. Questions diverses et importantes.

Vu l'importance de cette réunion, tous les membres sont instamment priés d'y assister.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

3e SECTION. — Réunion samedi soir à 8 heures, au Palais, au Pile.

16e SECTION. — Réunion samedi, à 8 h. et demie, estaminet Arthur Mausart, rue de l'Epeule, 77.

TROMPETTES. — Réunion générale des Trompettes de la Paix, à 8 heures et demie précises.

Ordre du jour : Voyage à Bruxelles. Présence indispensable.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 26 juillet 1901

Naissances. — Henri Hespel, rue Pierre-de-Roubaix, 169. — Gilbert Constantin, rue des Fabricants, 27. — Lucien Doutreligne, rue Decrème, 57. — Camille Creupelandt, rue du Pile, 81. — Marie Dubus, boulevard de la République, 23. — Emile Vallez, rue de Lille, cour Motte-Degand, 1.

Décès. — Louis Dobiany, 4 ans, rue Decrème, 161. — Louis Coreman, 24 ans, rue Blanchemaille. — Abel Vandaele, 1 mois, rue du Bassin, 6. Mort-né 1.

TOURCOING

LA RIXE DE LA RUE ROUGET DE L'ISLE. — Hier, vers deux heures 45 du soir, M. Davainne, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est descendu à Tourcoing, pour entendre les témoins de la rixe de la rue Rouget-de-l'Isle.

Dans l'après-midi, M. Dutilleul, médecin-légiste, également venu à Tourcoing, a pratiqué à l'Hôtel-Dieu, l'autopsie du cadavre de Charles Degias, le vieillard qui a succombé des suites d'un coup de pied reçu dans la bagarre.

Le parquet est retourné à Lille vers six heures.

UNE FILLETTE RENVERSÉE PAR UNE BALADEUSE. — Jeudi, vers six heures et demie du soir, un marchand de fruits, Théophile Laire, 27 ans, demeurant à Roncq, passait rue de Menin avec sa balladeuse qu'il poussait devant lui, lorsque, tout à coup, il rencersa une petite fille, Elise Tiberghien, deux ans, qu'il n'avait pas aperçue.

Les blessures de l'enfant ne sont heureusement pas graves.

Lavre s'est arrangé avec les parents pour les indemniser.

Néanmoins, la police lui a dressé contravention pour avoir contrevenu au règlement qui interdit de pousser devant soi les charrette à bras.

ARRESTATIONS. — La police a arrêté, hier, le nommé Jules B....., 20 ans, sans profession ni domicile, qui avait été réduit à mendier pour ne pas mourir de faim.

— Un journalier, Victor Demuynck, 21 ans, a été également mis à l'ombre pour infraction à un arrêté d'expulsion.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING, du 26 juillet 1901.

Naissances. — Marie Dhellemme, rue du Moulin-Fagot. — Henri Mullier, rue du Halot. — Gaston Bréjeon, rue Saint-Omer, 23. — Gustave Mullier, rue du Halot.

Décès. — Florence Leleu, 55 ans, rue du Pont-de-Neuville, 93.

CROIX

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE « LE PETIT MÉNAGE » — Les membres de la Société coopérative de consommation « Le Petit Ménage », dont le siège social est boulevard de la Chapelle, 30, à Croix, se réuniront en assemblée générale le dimanche 28 juillet, à 9 heures précises du matin pour discuter sur l'ordre du jour suivant :

1. Formation du bureau. — 2. Constatation du nombre de présents et dépôt sur le bureau de la convocation légale. — 3. Constatation du premier encaisse. — 4. Nomination de neuf membres pour la Commission administrative. — 5. Nomination de sept membres pour la Commission de contrôle. — 6. Nomination de neuf membres pour la Commission spéciale dite de prévoyance et de propagande. — 7. Tirage des primes (3 primes en argent).

La présence de tous les coopérateurs est indispensable pour le débat des intérêts de la société qui sont les intérêts de tous.

Aussi comptons-nous sur votre bienveillant concours et nous vous présentons nos fraternelles salutations.

Tout coopérateur qui désirerait faire partie d'une des trois commissions est prié de faire parvenir les noms au siège social, jusqu'au samedi 27 juillet 1901.

Le Conseil d'administration provisoire

Nota. — La carte de sociétaire sera rigoureusement exigée au contrôle.

LE NORD

LILLE

CHUTE GRAVE. — Hier, vers 10 heures du matin, Henri Béard, âgé de 32 ans, tueur à l'Abattoir, est tombé dans la cour de cet établissement. Dans sa chûte, il s'est fait une entorse au pied droit.

Transporté aussitôt à son domicile, 19, rue de la Halloterie, il y reçut les soins de M. le docteur Lefèvre.

MORT SUR LA VOIE FERRÉE. — Hier matin, un cheval appartenant à M. Peucelle, cultivateur, au Sud, a été trouvé mort sur la voie ferrée, près de la gare des Postes.

On suppose que l'animal qui était en pâture, a dû s'échapper pendant la nuit, puis s'introduisant sur la voie ferrée, il aura été tamponné par un train.

VOLEURS PRÉCOCES — Deux gamins, Gaston Desprey, âgé de 10 ans, demeurant rue Malsence, 104, et Lucien Leroy, 11 ans, demeurant faubourg de Valenciennes, ont été arrêtés pour vol et complicité de vol d'une somme de 3 francs qu'ils ont enlevée, hier, du tiroir du comptoir de la dame Dullin, cabaretière, rue du Long-Pot, 15.

ENTRE VOISINS. — Procès verbal a été dressé, hier, au 2e arrondissement, à la charge de Degrutère Jean, 62 ans, journalier, et de sa femme, née Collin Stéphanie, 60 ans, demeurant cour des Innocents, 2.

Degrutère a frappé la femme Slosse, demeurant rue Montaigne ; sa femme a outragé les agents qui venaient séparé les combattants.

JE COUPE, ATOUT ! — M. Foucart, commissaire de police du 3e arrondissement, a dressé, hier, procès-verbal à la charge d'un journalier de 21 ans, Flécy Gustave, en fuite, pour coups et blessures sur la personne de M. Delobel Fernand, demeurant rue Malpart, 3.

ENCORE ELLE ! — Les agents du 1er arrondissement ont ramassé, hier, sur la chaussée de l'une des voies, confiées à leur surveillance, une vieille ivrognesse. Et c'était, quelques instants après, l'entrée triomphale au poste de police de Clara Tellier !

LA CROIX DE SA MÈRE. — Delys Aimée, veuve La Caron, 41 ans, journalière, demeurant rue du Vieux-Faubourg, numéro 26, pour vol d'une croix en or (valeur 20 francs), et sur plainte de Mme veuve Lauthiez, demeurant à la même adresse, a été arrêtée hier.

CAMBRIOLEURS DE VILLAS. — Les agents de sûreté Pollet et Sapin ont procédé, dans la nuit du 22 au 23 juillet, à l'arrestation de deux cambrioleurs dangereux, les sieurs Désiré Dupont, 20 ans, d'Armentières, et Louis Denis, 21 ans, d'Amiens.

Ces malfaiteurs avaient, dans la nuit du 14 juillet, dévalisé une villa de l'avenue du Colysée, à Lambersart, appartenant à M. Lièvre, rue Léon-Gambetta, 90.

Depuis longtemps déjà, ils étaient soupçonnés de divers vols commis dans les jardins.

Amenés mercredi devant M. Boillerault, chef de la sûreté, les cambrioleurs, qui avaient d'abord nié énergiquement, finirent par avouer.

Ils ont été tous deux déférés au parquet.

PAUVRES TOUTOUS. — Douze chiens, divaguant sur la voie publique, ont été ramassés, hier, et conduits à l'abattoir.

UN MARI BRUTAL. — La police du 7e arrondissement a mis, hier, en état d'arrestation le nommé Antoine Philippe, âgé de 25 ans, et demeurant route d'Arras à Thumesnil.

Philippe était séparé depuis deux mois de sa femme, Aimée Décarnin, lorsque mercredi, vers neuf heures du soir, il la rencontra sur la route d'Arras.

Il faut croire qu'une explication assez vive eut lieu, car Philippe entraîna la malheureuse et la frappa de coups de poing et de coups de talon sur tout le corps.

Jeudi matin, le garde champêtre Aubin, de Thumesnil, qui avait appris la chose, ouvrit une enquête, qui aboutit à l'arrestation du brutal personnage.

Philippe est maintenu à la disposition de la justice.

HEUREUX GAGNANT. — Au tirage de la Symphonie des « Mitrons-Club », l'obligation de la ville de Bruxelles a été gagnée par M. Pouille, demeurant rue de Lille, 20, à La Madeleine.

FACULTÉ DE DROIT. — Voici la liste des lauréats du concours de fin d'année (1900-1901) :

1re année. — Droit civil. — 1re médaille : M. Leclerc, Paul-Alfred-Louis, né le 26 janvier 1883, à Lille ; 2e médaille : M. Flinaux André-Hermand Désiré, né le 6 octobre 1882, à Cambrai. 1re mention, M. Hugot Albert-Camille-Arthur, né le 13 juillet 1882, à Lens (Pas-de-Calais) ; 2e mention, M. Devaux Auguste-Louis, né le 7 juillet 1880 à Beaudignies (Nord).

Droit romain. — 1re médaille M. Flinaux, déjà nommé. Pas de 2e médaille. 1re mention : M. Leclerc ; 2e mention : M. Raviaut Henri-Joseph, né le 5 janvier 1883, à Saint-Amand (Nord).

Economie politique. — 1re médaille M. Leclerc, déjà nommé. Pas de 2e médaille. Mention *ex-æquo* : M. Maillard Gustave Emile, né le 15 février 1882 à Solesmes (Nord), M. Raviart Henri-Joseph, déjà nommé.

2e année. — Droit civil. — 1re médaille M. Juillé Eugène-Désiré, né le 13 août 1881, à Lille ; 2e médaille : M. Vermeullen Fernand-Paul, né le 25 juillet 1881, à Bergues ; 1re mention, M. Choquet Georges-Léon-Arsène, né le 12 juillet 1882, à Heudicourt (Somme).

Droit romain. — Médaille unique. (Prix Drumel) : M. Juillé, déjà nommé ; mention unique M. Evrard Marius-Louis-Alfred, né le 8 février à Guines (Pas-de-Calais).

Droit administratif. — 1re médaille : M. Juillé, déjà nommé ; 2e médaille : M. Evrard, déjà nommé. Pas de mentions.

3e année. — Droit civil. — 1re médaille M. Morel René-Lucien-Joseph, né le 17 mars 1881, à Douai (Nord). Pas de 2e médaille. 1re mention : M. Azambre Georges, né le 11 janvier 1880, à Marcoing (Nord) ; 2e mention : M. Vandermersch Julien-Marie-Joseph, né le 9 août 1880, à Deulémont (Nord).

Droit commercial. — Pas de 1re médaille. 2e médaille : M. Morel, déjà nommé. Pas de mentions.

Droit maritime. — (Prix institué en faveur de l'université par la Chambre de commerce de Dunkerque). — Médaille : M. Fockenberghe Maurice-Jules, né le 17 avril 1880, à Dunkerque (Nord).

Prix décerné par la Société des Anciens élèves et amis de l'Université à l'élève de 3e année qui ayant pris au moins neuf inscriptions et subi tous ses examens à la Faculté de l'Etat de Lille a obtenu dans ces examens les meilleures notes). Médaille M. Morel, déjà nommé.

Doctorat. — Prix offert par la Société des Agriculteurs du Nord pour récompenser la meilleure composition sur un sujet tiré de la Législation et économie rurales. — Médaille : H. Gravet Charles-Paul-Raoul, né le 15 juillet 1876, à Amiens.

FACULTÉ DES SCIENCES

M. Jouniaux, licencié-préparateur à la Faculté des Sciences, pharmacien de 1re classe, a soutenu hier ses thèses publiques pour le Doctorat ès-sciences devant un nombreux auditoire attiré par l'intérêt de cette solennité.

Depuis plusieurs années, pareille occasion n'avait été offerte aux amis de notre Université.

M. les professeurs Wilm, Pélabon et Damien, composaient le jury. M. Gosselet, doyen et plusieurs professeurs de la Faculté, entr'autres MM. Picart, Sivynghedam, Wertheimer etc. assistaient à la soutenance.

Après un brillant exposé du candidat sur les résultats nouveaux qu'apporte sa thèse principale : « Action de l'hydrogène sur les composés halogénés de l'argent », la discussion a commencé. Ouverte par M. Wilm, elle a surtout été développée par le sympathique maître de Conférences de Chimie générale, M. Pélabon, à qui ses remarquables travaux sur la mécanique chimique donnaient en la matière une compétence spéciale. Ses critiques fournirent certainement à M. Jouniaux l'occasion d'ajouter dans la suite à son précieux travail de nouveaux et intéressants compléments. La séance a été close par la discussion des propositions données, par la Faculté, sous le contrôle si autorisé de M. le professeur Damien.

En raison de la valeur de ses travaux et de leur bonne soutenance, M. Jouniaux a été proclamé docteur ès sciences avec « Mention honorable ».

Toutes nos félicitations au jeune savant dont le succès stimulera, nous le souhaitons du moins, le goût de ses condisciples de la Faculté pour les travaux personnels et les recherches originales.

BACCALAUREATS. — Sont reçus définitivement :

Moderne (1re partie). — MM. Dartevelle, Deplanck, Eugène Desprez, Dhénin (bien), Isidore Dubois, Garez (assez bien), Delaeter, Deporsonne, Deschamps (très bien), Dormignies, Huyghe.

Classique (1re partie). — MM. Dartevelle, Deparis, Desoutter, Fauvarque, Gallant, Louis Glorieux Hamart, Delemer, Dehaye, Drome, Droulers, Guillaume (assez bien), Hardy (assez bien), Henninot.

Classique (2e partie). — MM. Dassonville, Debaisieux, Decerf (bien), Delangre (assez bien), Delecourt, Delavallée (bien), Deniaux, Descarpentries Désir, Dubus (assez bien), Dequidt, Descamps, Desorbaix, Desrulles, Drieux, Ducamp, Faidherbe, Gavelle (assez bien), Hanneton, Hollande, Jolier, Jacquemont, Joly.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE. — Diplôme de teneur de livres — Un concours public pour l'obtention de ce diplôme est organisé annuellement par l'U. F. J. Il aura lieu dimanche 28 juillet à 8 h. du matin, à la Faculté de Droit, rue Gauthier-de-Châtillon.

Tous les comptables, même ceux n'ayant pas suivi les cours de l'U. F. J. pourront y prendre part.

SPORTS

ARQUEBUSE LILLOISE. — *Stand de l'Esplanade* — La direction de la Société de tir l'*Arquebuse* Lilloise, informe Messieurs les Sociétaires, que les exercices du lundi seront, à partir de ce jour, momentanément interrompus à cause des travaux de réparations que le Génie Militaire doit exécuter au Stand de l'Esplanade.

Théâtres, Fêtes et Concerts

FÊTES DE FIVES-SAINT-MAURICE

Jeudi 15 août 1901, grande Fête Vélocipédique, organisée par le *Club Vélocipédique Fivois*, sous les auspices du Comité des fêtes de Fives-Saint Maurice.

240 francs de prix en espèces.

Concours de bicyclettes fleuries — 125 francs de prix : 1er prix, 40 francs et une médaille. — 2e 25 fr. — 3e, 17 fr. — 4e, 14 fr. — 5e, 10 fr. — 6e, 8 fr. — 7e, 7 fr. — 8e, 4 fr.

Deux médailles seront décernées aux groupes les plus nombreux.

Course de lenteur — 40 francs de prix — 1er prix, 12 francs et une médaille. — 2e, 10 fr. — 3e, 8 fr. — 4e, 6 fr. — 5e, 4 fr.

Course de vitesse avec obstacles — 50 francs de prix — 1er prix, 20 francs et une médaille — 2e, 12 fr. — 3e, 8 fr. — 4e, 6 fr. — 5e 4 fr.

Grand carrousel vélocipédique. — 125 francs de prix. — 1er prix 40 francs — 2e, 25 fr. — 3e, 17 fr. — 4e, 14 fr. — 5e, 10 fr. — 6e, 8 fr. — 7e, 7 fr. — 8e, 4 fr.

Les concurrents peuvent se faire inscrire, dès à présent au siège du C. V. F. rue Pierre Legrand 151, à M. Delaplace.

Dimanche, 18 août 1901, grande Fête Populaire, organisée sous les auspices du Comité des fêtes de Fives-Saint Maurice.

1.000 francs de prix en espèces.

1er prix, 150 fr. — 2e, 100 fr. — 3e, 75 fr. — 4e 60 fr. — 5e, 50 fr. — 6e, 40 fr. — 7e, 30 fr. — 8e 30 fr. — 9e, 25 fr. — 9e, 25 fr. — 10e, 25 fr. — 11e, 25 fr. — 12e, 20 fr. — 13e, 20 fr. — 14e, 20 fr. — 15e 20 fr. — 16e, 20 fr. — 17e, 20 fr. — 18e, 20 fr. — 19e 15 fr. — 20e, 15 fr. — 21e, 15 fr. — 22e, 15 fr. — 23e 15 fr. — 24e, 15 fr. — 25e, 15 fr. — 26e, 15 fr. — 27e, 10 fr. — 28e, 10 fr. — 29e, 10 fr. — 30e, 10 fr. — 31e, 10 fr. — 32e, 10 fr. — 33e, 10 fr. — 34e, 10 fr. — 35e, 10 fr. — 36e, 5 fr. — 37e, 5 fr. — 38e, 5 fr. — 39e, 5 fr. — 40e, 5 fr. — 41e, 5 fr. — 42e, 5 fr. — 43e, 5 fr.

Jeu de boule. 150 francs de prix en espèces. — 1er prix, 50 francs. — 2e, 35 fr. — 3e, 20 fr. — 4e, 15 fr. — 5e, 10 fr. — 6e, 10 fr. — 7e, 5 fr. — 8e, 5 fr.

Le jeu aura lieu rue Vantroyen, à une heure. La revue se fera à la même heure que les jeux de bouchons et au même emplacement.

Les sociétés peuvent se faire inscrire à M. le Président du Comité des Fêtes de Fives-Saint-Maurice, rue de Bouvines, 16, ou M. Demeyer, commissaire-général, rue Léon-Gambetta, 27 (Maison du Peuple).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

VRED

SAUVETAGE. — Jeudi 25 juillet, Mlle Louise Rendant, accompagnée de ses parents, pêchait à la rivière de Vred. Pour être plus tranquille, elle s'était éloignée d'eux d'environ cent mètres. Tout à coup elle prit un poisson, mais malheureusement, lorsque le poisson fut tiré hors de l'eau, il se décrocha et tomba sur la berge. Mlle Louise se baissa aussitôt pour le ramasser, mais en se baissant, elle fit un faux mouvement et tomba dans la rivière. Heureusement, à en viron 50 mètres de l'accident, se trouvait M. Vilette Pierre-André, ouvrier mineur, demeurant à Somain, qui pêchait aussi. N'écoutant que son courage habituel et son devoir de sauveteur, M. Vilette s'élança courageusement au secours de la jeune fille qu'il parvint, non sans peine, à sauver. Toutes nos félicitations à ce brave sauveteur qui n'est d'ailleurs pas à son coup d'essai.

SOMAIN

ENTRE DEUX SŒURS. — Il y a quelques jours une dispute des plus violentes s'éleva dans la soirée, entre deux sœurs, au Roubourg, dans un estaminet tenu par Mme C. L'une des deux sœurs, qui était en état d'ivresse, prétendait que sa sœur ne mettrait plus les pieds dans cette maison, où elle a l'habitude d'aller travailler.

Se trouvant insultée des mots les plus grossiers, l'autre riposta, et la dispute devint si violente qu'en un instant tout le quartier était assemblé sur les lieux. Les voisins se sont plaints de ce vacarme infernal.

VACHE EN FURIE. — Hier, vers 7 heures du matin, un domestique de M. Pennequin maire, revenait de la rue de Villers-Campeau, conduisant une vache. Arrivée rue Gambetta, la vache étant devenue furieuse, s'élança tout-à-coup droit devant elle. Après maints efforts, on parvint enfin à la maîtriser au bout de la rue d'Abscon, près des ponts du chemin de fer.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

UN EQUIPAGE DANS LE CANAL. — Hier, vers 11 heures et demie du matin, le nommé Hippolyte, 50 ans, marchand épicier, voulait faire passer son âne sur le pont Gillot, au hameau de la Bacquerie. L'âne recula et tomba dans le canal avec la voiturette qui contenaient les marchandises.

Les nommés Despinoy et Maréchal, et deux mariniers vinrent pour sauver l'équipage, mais il était trop tard, l'âne avait cessé de vivre. Les dégâts sont évalués, pour l'âne 90 fr., le chien qui se trouvait dessous la voiturette 15 fr., et 4 fr. pour les mesures.

LA SENTINELLE

ACCIDENT DE TRAMWAY. — Hier, vers onze heures et demie du matin, le mécanicien du tramway de Denain voulant se pencher pour voir le long de son train buta la tête contre un arbre et tomba de sa machine. Relevé aussitôt, il fut plusieurs heures sans connaissance. Les soins lui furent prodigués par le personnel du tramway. Il a été reconduit chez lui, à Raismes, où la Compagnie aura sans doute envoyé son médecin que l'on attendait toujours.

VIEUX-CONDÉ

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Aux établissements de M. Houlez, le 24 juillet, Beaumont Gustave, 45 ans, ajusteur, a été pressé entre une machine et une forte pièce de bois qu'il manœuvrait.

M. le docteur Decoopman, qui a visité le blessé, a constaté une fracture de la clavicule droite, infirmité pouvant résulter de l'accident (atrophie du moignon de l'épaule), 50 jours de chômage.

Petite Correspondance

S. U. 215 à B. — Envoyez-nous 2 fr. 50 pour recevoir ce livre par la poste.

C. PREVOST, ROUVROY. — Votre communication nous est parvenue trop tard pour être insérée. Regrets.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Voici le rôle de la session d'assises qui s'ouvrira à Douai le lundi 29 juillet, sous la présidence de M. Vibert, ayant pour assesseurs MM. Dufresne et Billecart.

LUNDI 29 JUILLET 1901

Ministère public : M. Chouzy, avocat général.

1re affaire. — *Vols qualifiés et complicité.* — Kerfyser Fernand ; Magnier Berthe, femme Kerfyser Albert ; Vermersch Marie. — 7 témoins.

Défenseurs Me P. Théry, Allaert fils, de la Gorce.

2e affaire. — *Vols qualifiés et complicité.* — Bacquiet Louis ; Dalle Auguste. — 5 témoins.

Défenseurs : Me Delassus et Allaert fils.

3e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Terrier André. — 4 témoins.

Défenseur : Me Foucart.

MARDI 30 JUILLET 1901

Ministère public M. de Lajonkaire, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Boutoille Louis. — 2 témoins.

Défenseur Me Treifous.

2e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Margaron Jean-Baptiste. — 8 témoins.

Défenseur Me A. D'Hooghe.

3e affaire. — *Viol.* — Pasquier Louis. — 3 témoins.

Défenseur Me A. D'Hooghe.

4e affaire. — *Tentative de viol.* — Dersux Louis-Joseph. — 11 témoins.

Défenseur Me Delsaux.

MERCREDI 31 JUILLET 1901

Ministère public M. de Lajonkaire, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Fausse monnaie.* — Isembaert Gustave. — 7 témoins.

Défenseur Me Treifous

2e affaire. — *Fausse monnaie.* — Heirbrant Séraphin, De Moyer Jean. — 6 témoins.

Défenseurs Me Gravet, Sauterne

3e affaire. — *Fausse monnaie.* — Gilson Victor Joseph. — 5 témoins.

Défenseur : Me Gheerbrant.

4e affaire. — *Abus de confiance qualifiés.* — Druesne Georges. — 1 témoin.

Défenseur : Me A. D'Hooghe.

JEUDI 1er AOUT 1901

Ministère public : M. Schuler, avocat général.

1re affaire. — *Avortement et complicité.* — Waugerinde Flore, femme Menil ; Lesage Marie, Glorieux Marie, femme Lesage. — 5 témoins.

Défenseurs : Me, N. N.

2e affaire. — *Avortement et complicité.* — Demont Julie ; Bara Félicie, femme Létocart ; Lacquet Marie, femme Fropol. — 4 témoins.

Défenseurs : Me De la Gorce, A. D'Hooghe, Escoffier.

3e affaire. — *Avortement.* — Prut Juliette, femme Desbonnet, Noé Sylvie-Marie, femme Derycker. — 3 témoins.

Défenseur Me De Lauwereyns.

VENDREDI 2 AOUT 1901

Ministère public MM. Chouzy, avocat général et Lagnoux, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Artisien Désiré. — 5 témoins.

Défenseur Me Poillon

2e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Demarteau Lambert. — 3 témoins

Défenseur Me Treifous.

3e affaire. — *Attentat à la pudeur.* — Herlin Louis-Victor

Défenseur : Me Gheerbant

4e affaire. — *Coups à ascendant.* — Façon Albert-Joseph

Défenseur Me Poucart

SAMEDI 3 AOUT 1901

Ministère public M. Schuler, avocat général.

1re affaire — *Infanticide.* — Leclercq Rosa. — 2 témoins.

Défenseur Me Pasqual.

2e affaire — *Attentat à la pudeur* — Bourdon Arsène.

Défenseur N.

3e affaire. — *Viol et complicité* — L'AFFAIRE DE LA RUE DES GLACIS, à Douai. — Barbier Gustave, Doco Jules, Duclos Hubert, Guidet Jules-Xavier, Mlle Edouard, Pavy Adolphe. — 9 témoins.

Défenseurs Me Poillon, A. D'Hooghe et Ador

LUNDI 5 AOUT 1901

Ministère public M. Bertrand, avocat général.

1re affaire — *Coups suivis de mort* — Jeanne Edouard.

Défenseur Me A. D'Hooghe.

2e affaire. — *Abus de confiance qualifiés.* — Tricot Charles.

Défenseur Me Dubron.

MARDI 6 AOUT 1901

Ministère public M. Lacroix, substitut

1re affaire. — *Infanticide.* — Vanwildemeersch Emma. — 6 témoins.

Défenseur : Me Poillon.

2e affaire. — *Coups, perte d'un œil.* — Géronnez Alexandre.

Défenseur : Me A. D'Hooghe.

3e affaire. — *Vol qualifié.* — Delvoye Charles. — 2 témoins.

Défenseur : Me P. Théry.

4e affaire. — *Coups et perte d'un œil.* — Prévost Charles-Louis.

Défenseur : Me A. D'Hooghe.

Conseil de Guerre du 1er Corps d'armée

Séance du 26 juillet

Présidence de M. Mineseloux, colonel du génie

Laurent, brigadier au 21e dragons, est poursuivi pour coups à des inférieurs.

Il est défendu par Me A. D'Hooghe, du barreau de Douai, et condamné à six jours de prison par application de la nouvelle loi relative à l'article 463 du Code pénal.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 26 juillet.

Présidence de M. MARTIN, vice-président

Plus ça change...

C'est l'impression que laisse le singulier procès en diffamation auquel nous venons d'assister. Plus ça change, plus c'